



Genève – **L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publie de nouvelles directives pour le traitement du paludisme**

et le premier

guide qui ait jamais existé pour se procurer des médicaments antipaludiques sûrs et efficaces

Ces dernières années, un nouveau type de traitement, les associations médicamenteuses comportant de l'artémisinine (ACT), ont transformé le traitement du paludisme mais, si ces médicaments ne sont pas employés correctement, ils pourraient perdre leur efficacité.

Les Directives pour le traitement du paludisme (Guidelines for the Treatment of Malaria, deuxième édition) fournissent aux pays des recommandations actualisées, fondées sur des bases factuelles, pour le diagnostic et le traitement du paludisme. L'accent mis sur les tests avant le traitement et l'ajout d'une nouvelle ACT à la liste des traitements recommandés sont les principaux changements par rapport à la première édition (publiée en 2006).

« Le monde dispose désormais de moyens pour diagnostiquer rapidement le paludisme et le traiter efficacement », a déclaré le Dr Robert Newman, Directeur à l'OMS du Programme mondial de lutte antipaludique. « L'OMS recommande maintenant de procéder à un test diagnostique pour tous les cas présumés. Le traitement basé seulement sur les symptômes cliniques sera réservé aux situations dans lesquelles on ne dispose pas de ce type de tests », a-t-il ajouté.

En 2008, dans 18 des 35 pays africains ayant fait un rapport, seuls 22 % des cas suspects du paludisme ont été testés. Jusqu'à présent et dans la plupart des cliniques, on a dû se fier aux examens microscopiques mais, avec la mise au point récente de tests de diagnostic rapide utilisant des bandelettes réactives sur une goutte de sang, un changement de politique est possible. Ces tests mettent en évidence d'une manière fiable la présence ou l'absence de parasites du paludisme dans le sang et peuvent être faits à n'importe quel niveau du système de santé, y compris en milieu communautaire.

Le passage à un test universel du paludisme est une étape cruciale dans la lutte contre cette maladie, car il permettra une utilisation ciblée des ACT, en les réservant exclusivement à ceux qui ont réellement le paludisme. Le but est de réduire l'apparition et la propagation des pharmacorésistances et de repérer les patients qui ont de la fièvre, mais pas le paludisme, de façon à pouvoir poser d'autres diagnostics et à leur administrer le traitement approprié. Une

Écrit par Didier Poli

Mercredi, 10 Mars 2010 04:38 - Mis à jour Mercredi, 10 Mars 2010 04:42

amélioration de la prise en charge du paludisme a donc des retombées positives sur la prise en charge d'autres maladies de l'enfance et, plus globalement, sur la survie des enfants.

L'OMS aide les pays d'endémie palustre à améliorer la qualité de leurs services de diagnostic par l'utilisation de la microscopie et des tests rapides et elle prie les fabricants de tests rapides de continuer à améliorer la précision et la qualité de ces tests d'une importance cruciale.

Selon les estimations de l'OMS, 80 pays ont adopté les ACT comme traitement de première intention du paludisme à *P. falciparum* sans complication. Dans ces directives, elle souligne l'importance de traiter cette forme du paludisme, la plus mortelle, avec des associations médicamenteuses comportant de l'artémisinine (ACT). Elle a ajouté désormais une cinquième ACT, dihydroartémisinine-pipéraquine, à la liste des médicaments préconisés.

L'OMS recommande de retirer du marché la monothérapie orale à base d'artémisinine car son utilisation accélère le développement de la résistance des parasites. Les pays doivent veiller à diagnostiquer correctement les patients et à ce qu'ils prennent le traitement complet d'ACT pour éviter le développement de pharmacorésistances.

Les premiers principes directeurs établis pour les bonnes pratiques d'achat des antipaludiques à base d'artémisinine (« Good procurement practices for artimisinin-based antimalarial medicines ») se fondent sur les strictes normes de qualité les plus récentes en matière de production et d'achat. Le manuel vise à doter les responsables d'achat au niveau national ou international des capacités nécessaires pour appréhender les principaux éléments conditionnant la qualité et la documentation requise. Le contenu se présente sous la forme d'une liste de vérification pratique et concise en 16 points pour la sélection et l'achat de médicaments sûrs et efficaces, répondant aux normes internationales de qualité.

« Dans les pays d'endémie, les marchés pharmaceutiques sont souvent déréglementés et les autorités nationales ont besoin d'une aide pratique pour les aider à évaluer la qualité des médicaments antipaludiques avant de les acheter, constate le Dr Andrea Bosman, coordonnateur de l'Unité Médicaments et Diagnostics à GMP. Les procédures d'achat sont souvent très fragmentées, de sorte qu'il y a trop d'antipaludiques de qualité variable sur les marchés. »

Quand ils sont de mauvaise qualité, les médicaments ont des répercussions sur la santé et la vie des patients, nuisent à la crédibilité des services de santé et, en produisant des doses infra-thérapeutiques chez les patients, ils contribuent au développement de résistances à cette classe importante de médicaments.

« Ces directives aideront les pays à sélectionner et acheter des médicaments efficaces et de bonne qualité et à sauver des vies en améliorant les modalités de diagnostic et de traitement des patients, estime le Dr. George Ki-Zerbo, administrateur du programme de lutte contre le paludisme au Bureau régional OMS de l'Afrique, à Brazzaville.

La moitié de la population mondiale est exposée au risque palustre. Chaque année, on recense plus de 250 millions de cas, qui provoquent 860 000 morts. Pour la plupart en Afrique, ces

Écrit par Didier Poli

Mercredi, 10 Mars 2010 04:38 - Mis à jour Mercredi, 10 Mars 2010 04:42

décès concernent à 85 % des enfants.